

INFO N°: 197

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2016

DEMANDE DE SUBVENTIONS DEFENSE INCENDIE

Trois secteurs de la commune sont déficients en matière de défense incendie : les granges Mercier (avec les Marcassins et Belle-Côte), le hameau de St- Igny et le hameau des Belles-Baraques.

Afin de se mettre en conformité, le conseil municipal décide :

- d'installer trois citernes souples,
- de demander des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Etat (au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et de la réserve parlementaire).

ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE INGENIERIE 70

INGENIERIE 70 peut apporter aux communes qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique ou financier dans différents domaines : droit des sols, voirie, eau potable, logiciels informatiques,....

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE 70 **pour la compétence d'assistance informatique** pour la maintenance des logiciels comptabilité, paye, élection, état-civil, facturation,...
- autorise le maire à signer la convention correspondante.

CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

La commune a souscrit à un contrat groupe d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en cas d'absence pour maladie, longue maladie,.... d'un agent communal.

Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre et le conseil municipal accepte la proposition de la compagnie CNP Assurances négociée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

ROLE D'AFFOUAGE 2016

Après clôture des inscriptions pour l'affouage, le conseil municipal arrête le rôle à 23 feux pour la somme de 575 €.

ACHAT D'UNE CUISINIÈRE A LA MATERNELLE

Après le cambriolage à l'école maternelle, il a fallu renouveler l'équipement : ordinateur, aspirateur, frigidaire...en matériel neuf. Une cuisinière d'occasion a été trouvée sur le site « Le Bon Coin » pour la somme de 70 €.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA BIBLIOTHEQUE ET LA MEDIATHEQUE 70

Les échanges entre la bibliothèque communale et la médiathèque de prêt de la Haute-Saône sont encadrés par une convention de partenariat d'une durée de 3 ans. M. le maire est autorisé à signer le renouvellement de cette convention au 1^{er} janvier 2017.

INFORMATIONS

GRIPPE AVIAIRE

Des cas de virus de type influenza aviaire hautement pathogène H5N8, mais inoffensif pour l'homme, ont été détectés dans plusieurs régions en France. L'ensemble du territoire est placé à un niveau élevé vis-à-vis de ce risque. **Les détenteurs de volailles, y compris les basses-cours de particuliers, sont tenus au confinement (ou protection par des filets).**

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire supprimée en 2013 sera rétablie le 15 janvier 2017, date d'entrée en vigueur du décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016.

Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

Nous vous donnerons des informations plus précises dès que nous aurons les directives de la Préfecture.

COLIS DES AINÉS

Comme chaque année, les colis de Noël pour nos aînés seront distribués par l'équipe du centre communal d'action sociale le dimanche 18 décembre.

FERMETURE DE LA DECHETTERIE

Pendant les fêtes, la déchetterie sera fermée les :

**24 décembre et 31 décembre
après-midi**